



© CPIE vallées de la Sarthe et du Loir.

La chênaie pionnière à chêne tauzin et asphodèle blanche est un habitat très rare en région Pays de la Loire.

En phases pionnières, ce sont des peuplements où domine le chêne tauzin avec d'autres espèces de milieux ouverts.

Sa flore est relativement banale, principalement composée d'espèces de milieux ouverts.

Le caractère pionnier de cet habitat pose le problème de son maintien dans le temps.

Reconnaître l'habitat

■ Les arbres

Quel que soit le stade d'évolution du peuplement, le chêne tauzin est toujours présent, voire dominant. Il est associé avec d'autres espèces colonisatrices. Avec le temps peuvent apparaître le chêne pédonculé, le châtaignier, le pin maritime, le chêne vert et le chêne sessile.



Feuilles chêne tauzin.

■ Les arbustes

Caractéristiques des sols pauvres et acides, dominés par la bourdaine, la bruyère cendrée, l'ajonc nain, le fragon et le genêt à balais.



Bourdaine



Genêt à balais

■ La végétation herbacée

Recouvrement complet avec Asphodèle blanche, fougère aigle et canche flexueuse.



Asphodèle blanche



Bruyère cendrée



Fragon

■ Les sols

Pauvres chimiquement avec une faible activité biologique. L'épaisseur de feuilles non décomposées au sol est importante.

Gérer l'habitat

Compte tenu du caractère fugace de cet habitat, l'important est de conserver la dominance du chêne tauzin dans ces peuplements. Cet objectif n'est pas facile à atteindre dans un contexte d'évolution et de fermeture des peuplements.

■ Modes de gestion recommandés

Taillis de chêne tauzin, et châtaigneraies à chêne tauzin

- Maintenir les pratiques traditionnelles de coupes de taillis.
- Possibilités d'enrichissement de taillis en pin maritime à faible densité pour permettre le développement du chêne tauzin en dessous.

Chênaies mélangées : chênes tauzin pédonculé

- Maintenir au maximum le chêne tauzin dans le sous étage des peuplements de futaie irrégulière ou de futaie avec taillis.
- Maintenir le chêne tauzin en accompagnement dans les futaies régulières.
- Maintenir des semenciers de chêne tauzin lors des opérations de récolte.
- Privilégier le développement du chêne tauzin dans les lisières.



Châtaigneraie à chêne tauzin.



Proscrire toute opération de dessouchage.

■ Modes de gestion fortement déconseillés

Transformation très fortement déconseillée.

- La substitution d'espèce sur les zones les plus sèches est d'un intérêt sylvicole très limité et les risques d'incendie sont importants.
- Ce type d'intervention conduit à la remise en cause de l'habitat si le chêne tauzin n'est pas conservé en accompagnement.

■ Les interventions à proscrire

- Les opérations de dessouchage et de gros travaux du sol.
- La transformation résineuse ou d'essences ne faisant pas partie du cortège floristique de l'habitat.
- L'élimination du chêne tauzin lors de dégagement de plantations réalisées avec des espèces du cortège floristique de l'habitat.

Lien permettant l'accès aux cahiers d'habitats Natura 2000 : <http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/tome1.pdf>
Code Natura 2000 : n° 9230-1 - Chênaies pionnières à chêne tauzin et asphodèle blanche.

Photos CRPF : P. Blanchard, D. Balay - CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir.

36 avenue de la Bouvardière
44800 SAINT-HERBLAIN
Tél : +33 (0)2 40 76 84 35 - Fax : +33 (0)2 40 40 34 84
E-mail : paysdeloire@crpf.fr - <https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr>
Délégation régionale du **Centre National de la Propriété Forestière**

Office National des Forêts

Région
PAYS DE LA LOIRE

VALLÉES DE LA SARTHE ET DU LOIR

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION